



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

**Réunion du personnel de la CCSN avec la Métis Nation
of Ontario concernant le processus d'autorisation de
Bruce Power en vertu de la *Loi sur les pêches* et le
renouvellement du permis de l'Installation de gestion
des déchets Western d'Ontario Power Generation**



PFP
Participant Funding
Program

Le 12 avril 2017



La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a offert du financement aux termes de son Programme de financement des participants (PFP) visant à faciliter la tenue de réunions portant sur des questions d'intérêt réglementaire, dans le but de faciliter une réunion tenue le 7 mars 2017 entre le Comité de consultation sur le territoire traditionnel de la baie Géorgienne de la Métis Nation of Ontario et le personnel de la CCSN. La réunion avait pour but de discuter du processus d'autorisation de Bruce Power en vertu de la *Loi sur les pêches* et du renouvellement du permis de l'Installation de gestion des déchets Western d'Ontario Power Generation.

L'information recueillie pendant la réunion sera incluse dans un document à l'intention des commissaires pertinent, afin de présenter à la Commission des renseignements utiles. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 25 janvier 2017.

Contexte

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- faciliter la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à présenter des renseignements utiles à la Commission

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 1 702,37 \$.

Le membre du CEAF était M. Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite.

Le CEAF a examiné une demande d'aide financière reçue par la CCSN, dans le montant total s'élevait à 1 702,37 \$.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir des renseignements additionnels sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière aux participants concernant une rencontre entre la Métis Nation of Ontario et le personnel de la CCSN, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 1 702,37 \$.

Demandeur	Montant maximal du financement disponible
1. Métis Nation of Ontario	1 702,37 \$
Total	1 702,37 \$

Renseignements supplémentaires

Adam Levine

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : cnscc.pfp.ccsn@canada.ca